

**CDCA DU LOT**

---

**SEANCE PLENIERE  
DU**

---

**10 DECEMBRE 2021**

---

# OUVERTURE DU CDCA

---

**Nelly GINESTET (1<sup>ère</sup> Vice-présidente du conseil départemental)** introduit la réunion :

Rappel du contexte : cette réunion plénière est organisée sous format visio vu le contexte sanitaire ; remerciements à tous les membres présents

Présentation du déroulé de la séance autour des désignations règlementaires manquantes internes au CDCA, et de la présentation des dossiers inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- présentation des orientations prévues au schéma autonomie
- présentation de la feuille de route CNSA

## Présentation et renouvellement du CDCA :

**Sabine BRUGIDOU**, Secrétaire de la Direction adjointe Autonomie, fait état des candidatures reçues et retenues pour les différentes représentations restantes :

- **VICE-PRESIDENTS DES FORMATIONS PA et PH :**

- Mr RICHARD Serge (FGR FP), vice-président de la formation PA
- Madame CUBAYNES Michèle (APAJH 46), vice-présidente de la formation PH

- **Bureau formation PA :**

- Mr GIBRAT Michel (FENARAC46)
- Madame LARVOR Danièle (GENERATION MOUVEMENT)
- Mr RODIER Jean-Marc (FSU)
- Madame BORGHESE Sabine (FEPEM)
- Mr DELMONT Jean-Paul (FO)

- **Bureau formation PH :**

- Mr REVEILLAC Guy (GIHP)
- Mr PHILIPPOT Marc (CPAM)
- Mr INESTA Jean (CDOS du Lot)
- Mr MERCADIER Michel (UDAF du Lot)
- Mr SALANIE Bertrand (FNATH)

- **CRSA :**

- Madame LARVOR Danièle (génération mouvement) Formation PA
- Madame BORGHESE Sabine (FEPEM) Formation PA
- Mr MERCADIER Michel (UDAF du Lot) Formation PH
- Mr INESTA Jean (CDOS du Lot) Formation PH

- **CTS :**

- Mr DELMAS André (UFR) Formation PA
- Madame LARVOR Danièle (génération mouvement) Formation PA
- Mr MERCADIER Francis (APF) Formation PH
- Mr LACAILLE (cri46) Formation PH

- **CDAPH :**

- Titulaire : Mr JUBERT Denis (Directeur de Pech de Gourbière, Groupement de Coopération Lotois en faveur des Personnes Handicapées)
- Suppléant : Mr BERGUIO Eric (Directeur MAS/EPH LEYME)

***Tous les postes sont donc désormais pourvus.***

Des questions sont posées quant au mode de fonctionnement du CDCA :

D'où rappel dispositions du règlement intérieur du CDCA du Lot :

## **Article 2 : composition, gouvernance et mandat du CDCA**

### **Gouvernance :**

La présidence du CDCA est assurée par le PCD ou le 1<sup>er</sup> VP si celui-ci est empêché ; la vice-présidence est assurée par les 2 VP PA/PH.

*Cela ne signifie aucunement que le CDCA est présidé par les 2 VP PA/PH lorsque le PCD est absent.*

## • **Présentation des orientations du Schéma Autonomie :**

Présentation par **Emmanuelle DIETSCH** Chargé de mission dispositifs transversaux PA/PH au Service Ingénierie sociale, (cf *powerpoint disponible en pièce jointe*)

### **AXE 1 : Faire de la prévention un levier fort du maintien de l'autonomie et de la qualité de vie :**

Les membres du CDCA soulignent la complexité des acronymes dont ils souhaiteraient un glossaire.

Ils insistent sur deux thématiques majeures :

-la multiplicité et parfois le chevauchement des intervenants dans le secteur des personnes âgées, et la nécessité de mieux articuler les interventions des associations avec celles du Département,

-les aidants de personnes handicapées de moins de 60 ans, qui doivent être plus nettement pris en considération dans le dispositif actuel de la CFPPA.

En réponse, Madame Dietsch indique que tout l'enjeu du prochain schéma réside bien dans cette dynamique de mieux articuler, coordonner et optimiser les différents dispositifs et acteurs.

Le dispositif « Maboussole aidant » constitue en outre un outil utile en termes d'accès à diverses informations et d'accompagnement dans les démarches, à destination des aidants de personnes âgées ou handicapées.

### **AXE 2 : Poursuivre l'évolution de l'offre d'accompagnement et l'adapter aux enjeux de demain :**

Les membres du CDCA constatent une meilleure prise en considération à travers le schéma, de la thématique des adultes et enfants porteur de TSA. Ils soulignent toutefois la nécessité de développer l'offre en la matière.

### **AXE 3 : Simplifier la gouvernance et favoriser l'innovation :**

Des observations sont formulées quant au format et à la police d'écriture des documents envoyés préalablement à la séance, trop peu lisibles et inadaptés aux mal-voyants.

Mme Alidor ne souhaite pas que des documents modifiables soient émis vers l'extérieur, lesdits supports devant être sécurisés ; le secrétariat va donc rechercher une solution sur le sujet et à minima ne transmettra que des supports comprenant 1 diapo par page et non deux, pour plus de lisibilité.

Outre le COPIL qui sera chargé du suivi du schéma, une Conférence de l'Autonomie sera créée. Celle-ci comprendra notamment les Présidents des sections PA et PH du CDCA ; elle travaillera en liens plus étroits avec l'ARS et les services du Département, et devrait aider à la mise en place d'une nouvelle dynamique de travail.

## • **Présentation de la feuille de route CNSA**

Présentation par **Jérôme LABORIE**, Directeur adjoint Autonomie

Mme Alidor rappelle que la CNSA participe via des compensations allouées aux Départements au financement des dépenses d'APA et de PCH et que depuis le mois d'août 2020, cet organisme est le pivot d'une 5<sup>ème</sup> branche de sécurité sociale créée autour du risque dépendance.

Nous ne disposons toutefois d'aucune visibilité sur le mode de gouvernance autour de la gestion du secteur PA.

Certains membres du CDCA, déplorent que les mesures induites par le Segur de la santé, n'aient généré des écarts significatifs en termes de salaires entre le secteur du sanitaire et celui du médico-social.

- **Questions diverses :**

Le Département prévoit deux réunions plénières sur l'année 2022, cependant chaque formation peut décider de se réunir pour permettre des échanges entre membres, et des travaux sur des thématiques particulières. Le Département aidera à l'organisation logistique : mise à disposition de salles, de matériel informatique, envoi mail des invitations, impression des éventuels supports.